

**Direction des unités  
de personnes âgées**

Affaire suivie par :

Olivier NICOLAS, directeur des unités de personnes âgées

Tél. : 04 79 96 51 39

Fax : 04 79 96 61 85

[dpa@ch-metropole-savoie.fr](mailto:dpa@ch-metropole-savoie.fr)

N/Réf. ON/2020-027

Le directeur général

à

Mesdames et Messieurs les résidents,  
Mesdames et Messieurs les membres des familles,  
Mesdames et Messieurs les représentants légaux,  
Mesdames et Messieurs les référents familiaux,  
Unités de personnes âgées, sites de Chambéry  
et d'Aix-les-Bains

**Objet :** Mesures COVID 19 relatives à la  
protection des personnes âgées  
accueillies dans les unités de personnes âgées

Chambéry, le 16 mars 2020

Madame, Monsieur,

Dans le contexte d'évolution de l'épidémie de COVID 19, il a été décidé par les autorités sanitaires un renforcement des restrictions de visites dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées, du fait de la vulnérabilité particulière des publics concernés.

Individuellement et collectivement, nous pouvons limiter l'impact de la maladie très efficacement en protégeant activement les personnes âgées. Pour cela, les visites sont désormais interdites dans les unités de personnes âgées (EHPAD et unités de soins de longue durée) dont le centre hospitalier Métropole Savoie est gestionnaire.

Ce renforcement est nécessaire au regard des dernières données épidémiologiques afin de ralentir la propagation de l'épidémie et de protéger les personnes les plus vulnérables.

L'application de cette mesure de suspension des visites sera maintenue le temps nécessaire et elle a vocation à s'interrompre en cas d'amélioration de la situation. Des exceptions pourront être décidées pour des cas déterminés par le directeur d'établissement, sur la base des préconisations locales délivrées par l'ARS et la Préfecture.

Afin d'accompagner les personnes accueillies dans les meilleures conditions possibles, les mesures suivantes seront adoptées tout au long de la mise en œuvre de cette interdiction.

Le linge qui était entretenu par les familles sera dorénavant confié à notre prestataire. En cas de manque de linge, les professionnels soignants proposeront des vêtements de prêt au résident.

Les produits de toilette seront fournis par l'établissement.

.../...

.../...

Vous pourrez prendre des nouvelles de votre proche en contactant l'unité d'hébergement par téléphone. Nous vous demandons cependant d'être raisonnables quant à la fréquence de vos appels qui solliciteront les professionnels soignants complémentaires à leur tâche. Les numéros de téléphone de chaque structure sont annexés à ce courrier.

Nous vous proposons également de faire parvenir des lettres, des photos et des dessins à votre proche. Ces documents seront lus et remis au destinataire. Afin de faciliter la distribution de ces plis et de limiter les envois postaux, nous proposons aux familles qui le peuvent de les déposer :

- à la loge de l'Hôtel-Dieu (bureau des admissions-clientèle), pour le site de Chambéry,
- à l'accueil standard du centre hospitalier – avenue du Grand Port, pour le site d'Aix-les-Bains.

Les familles qui sont éloignées peuvent adresser les courriers par voie postale et à l'adresse de l'EHPAD annexée à ce courrier.


Si toutefois l'état de santé de votre proche devenait préoccupant, vous serez informé(e) sans délai par téléphone par les professionnels médicaux et paramédicaux de l'unité d'hébergement, comme cela est le cas en temps normal.

Des informations en lien avec l'évolution de la situation seront accessibles sur le site internet du centre hospitalier Métropole Savoie ([www.ch-metropole-savoie.fr](http://www.ch-metropole-savoie.fr)).

J'ai conscience de la difficulté que représente cette interdiction de visite, qui n'a d'autre objectif que de protéger les personnes âgées fragiles et je vous remercie de la respecter rigoureusement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Florent CHAMBAZ



P.J. : Coordonnées des sites de Chambéry et d'Aix-les-Bains

**Adresses postales et numéros de téléphone - Site de Chambéry**

<p><b>La Cerisaie :</b></p> <p><b>Les Griottes :</b> 04 79 96 58 83</p> <p><b>Les Merises :</b> 04 79 96 58 82</p>	<p align="center">Place du docteur François CHIRON 73000 CHAMBERY</p>
<p><b>Les terrasses de l'horloge :</b></p> <p><b>L'Arcalod :</b> 04 79 96 50 50 Poste 1534</p> <p><b>La Vanoise :</b> 04 79 96 50 50 Poste 7541</p> <p><b>La Chartreuse :</b> 04 79 96 50 50 Poste 8372</p>	
<p><b>Le Césalet dessus :</b></p> <p><b>Les Myosotis :</b> 04 79 68 40 73</p> <p><b>Les Coquelicots :</b> 04 79 68 40 74</p>	
<p><b>Le Césalet dessous :</b></p> <p>04 79 96 58 84</p>	<p align="center">2 Rue Jean-Baptiste Richard 73000 JACOB-BELLECOMBETTE</p>
<p><b>Les berges de l'Hyères :</b></p> <p><b>Les Mélèzes :</b> 04 79 68 40 14</p> <p><b>Le Peney :</b> 04 79 68 40 10</p> <p><b>L'Iseran :</b> 04 79 68 40 12</p>	<p align="center">Rue Paul Verlaine 73000 CHAMBERY</p>

**Adresses postales et numéros de téléphone - Site d'Aix-les-Bains**

<b>Pavillon Brachet :</b> Téléphone unité d'hébergement : 04 79 88 61 61 - Poste 1572	49 Avenue du Grand port 73100 AIX-LES-BAINS Standard général : 04 79 88 61 61
<b>Pavillon Le Revard :</b> Téléphone unité d'hébergement : 04 79 88 61 61 - Poste 2621	
<b>Pavillon Françon</b>	
<b>Résidence Bois Lamartine</b>	Montée de la Reine Victoria 73100 TRESSERVE Téléphone cadre de santé : 04 79 96 61 49 Téléphone Unité d'hébergement : 04 79 96 61 46
<b>Unité Reine Hortense III</b>	1 Boulevard Berthollet 73100 AIX-LES-BAINS Standard général : 04 79 61 11 55
<b>Résidence Félix Pignal</b>	Chemin des Berthets 73100 BRISON-SAINT-INNOCENT Téléphone : 04 79 96 58 30